

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSABM-2026-06-001

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
Spécialité Analyses de biologie médicale
Session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Analyses de biologie médicale ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Analyses de biologie médicale :

Président : Madame CARAYOL Géraldine, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Claire MORVAN ;

Enseignants : Mesdames Audrey GRAUX, Céline PELLENTZ, Stéphanie RANTY, Juliette DHENAUT, Pascale NABET, Nathalie LARCHER et Messieurs Jorges ESTEVES, Gwenaël MANGIN, Laurent MICHEL, Cyril BAULOT ;

Professionnels : Mesdames Véronique MEGRAS Mélanie GIRARD, Amandine GRONDIN, Sandrine PEYRAT, Marie-Hélène HERCBERG, Armelle BIGOT, Stéphanie ZILLER et Messieurs Cédric CIVEL, Jean-François VALOGNES, Dimitri JEAN-BAPTISTE.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026


Aurore COLLET